

Évaluation périodique des programmes de baccalauréat et maîtrise en physiothérapie

Faculté de médecine

Conseil universitaire du 1^{er} décembre 2020



UNIVERSITÉ
LAVAL

SOMMAIRE DU RAPPORT SYNTHÈSE D'ÉVALUATION

Les programmes de baccalauréat (B. Pht.) et de maîtrise (M. Pht.) en physiothérapie sont rattachés à la Faculté de médecine. L'enseignement de cette discipline est sous la responsabilité du Département de réadaptation.

Les programmes forment un continuum constitué de 146 crédits, soit 96 crédits au baccalauréat et 50 crédits à la maîtrise professionnelle, l'ensemble se réalisant sur 10 sessions. Seule l'obtention de la maîtrise donne accès à l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec. À l'automne 2019, 306 étudiantes et étudiants étaient inscrits au baccalauréat et 140 à la maîtrise.

Le continuum baccalauréat-maîtrise en physiothérapie a été implanté en 2008. Il s'agit donc ici de sa première évaluation. Avant la création de ce continuum, un programme de baccalauréat en sciences de la santé (physiothérapie) était offert. Ce programme a été évalué en 1996 (CU-96-115).

Dans le cadre du processus d'agrément, un rapport d'autoévaluation a été déposé en janvier 2018. La visite de l'équipe d'évaluation par les pairs a eu lieu les 14, 15 et 16 mai 2018. En octobre 2018, l'organisme Agrément de l'enseignement de la physiothérapie au Canada (AEPC¹) a accordé le statut d'agrément en conformité totale² au continuum baccalauréat-maîtrise en physiothérapie de l'Université Laval jusqu'au 31 octobre 2024.

Par la suite, pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes (VREAE) a réalisé, durant l'hiver 2019, des consultations auprès des personnes concernées par les programmes. Le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni durant l'automne 2019 pour analyser l'ensemble de la documentation disponible et pour produire le présent rapport synthèse d'évaluation. Afin de porter un jugement sur les programmes, le CIEP s'est référé à la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval³.

Selon les normes d'évaluation établies à partir de la Politique, le CIEP juge que les programmes de baccalauréat et de maîtrise en physiothérapie sont pertinents et de grande qualité. Le CIEP a identifié les principales forces de ces programmes. Il a également formulé des recommandations dans le but de s'assurer que les programmes satisfont pleinement aux normes d'évaluation et fait des suggestions pour les améliorer. Conformément à la Politique, le doyen de la Faculté de médecine devra proposer, dans un plan d'action, des moyens pour donner suite aux recommandations et aux suggestions.

PRINCIPALES FORCES

- La compétence et la disponibilité des enseignantes et des enseignants.
- La diversité des expertises des enseignantes et des enseignants.
- La collégialité entre les enseignantes et les enseignants, le personnel ainsi que les étudiantes et les étudiants.
- Le dynamisme de la direction de programme.
- L'employabilité des personnes diplômées.
- Le souci d'admettre des étudiantes et des étudiants de provenances diversifiées.
- L'attractivité du programme.
- La cohérence de la formation.
- Les stages (diversité, encadrement, évaluation).

1. « L'AEPC est une organisation constituée en personne morale en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif qui agit à titre d'organisme d'agrément des programmes d'enseignement de la physiothérapie au Canada ».

2. Un agrément en conformité totale est donné « lorsque le programme est conforme à 100 % des critères des normes d'agrément et qu'il n'y a aucun critère non conforme ».

3. Source :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Politiques/Politique_d_evaluation_periodique_des_programmes_de_formation_de_l_Universite_Laval.pdf.

- L'exposition des étudiantes et des étudiants à plusieurs types de clientèles.
- La qualité de la formation, alliant la théorie et la pratique clinique fondée sur des données probantes.
- L'accueil des étudiantes et des étudiants.
- L'aide pour réussir les cours.
- La concertation des enseignantes et des enseignants.
- La mise en place d'un processus d'amélioration continue.
- L'environnement d'apprentissage (Centre Apprentiss, Clinique universitaire de physiothérapie, laboratoire d'anatomie).
- L'obtention de l'agrément en conformité totale accordé par l'Agrément de l'enseignement de la physiothérapie au Canada (AEPC).

RECOMMANDATIONS

- R1 Que l'on s'assure qu'il n'y a pas de redondance de contenu entre les cours.
- R2 Que l'on s'assure que la charge de travail est équilibrée d'une session à l'autre et qu'elle correspond au nombre de crédits alloués.
- R3 Que l'on s'assure que les activités du baccalauréat permettent aux étudiantes et aux étudiants d'être davantage initiés aux questions interculturelles et internationales, ainsi qu'aux enjeux liés au développement durable.

SUGGESTIONS

- S1 Que l'on examine la possibilité d'offrir plus de formation sur la gériatrie, la neurologie et les nouvelles technologies.
- S2 Que l'on poursuive les efforts visant à optimiser le processus d'admission.
- S3 Que l'on s'assure que les étudiantes et les étudiants ont une formation adéquate sur la communication scientifique.
- S4 Que l'on s'assure que les étudiantes et les étudiants sont bien informés des programmes de doctorat auxquels mène la maîtrise, ainsi que du soutien financier disponible.

Évaluation périodique des programmes de

Baccalauréat et de maîtrise en physiothérapie

PLAN D'ACTION DU DOYEN
de la Faculté de médecine

soumis au
vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes

9 novembre 2020

1. Introduction

Le continuum baccalauréat-maîtrise en physiothérapie a été implanté en 2008. Il s'agit donc ici de sa première évaluation institutionnelle. Avant la création de ce continuum, un programme de baccalauréat en sciences de la santé (physiothérapie) était offert. Ce programme a été évalué en 1996 (CU-96-115).

Dans le cadre du processus d'agrément, un rapport d'autoévaluation a été déposé en janvier 2018. La visite de l'équipe d'évaluation par les pairs a eu lieu en mai 2018. En octobre 2018, l'organisme Agrément de l'enseignement de la physiothérapie au Canada (AEPC) a accordé le statut d'agrément en conformité totale au continuum baccalauréat-maîtrise en physiothérapie de l'Université Laval jusqu'au 31 octobre 2024. Pour les besoins de l'évaluation institutionnelle, le Vice-rectorat aux études et aux affaires étudiantes (VREAE) a réalisé, durant l'hiver 2019, des consultations auprès des étudiants et des enseignants des programmes. Le Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) s'est réuni pour analyser l'ensemble de la documentation disponible et produire un rapport synthèse d'évaluation. Le rapport a été transmis au Doyen de la Faculté de médecine le 22 juillet 2020.

Comme le prévoit la Politique d'évaluation périodique des programmes de formation de l'Université Laval, le doyen de la Faculté de médecine a préparé ce plan d'action afin de donner suite aux recommandations et aux suggestions du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP).

2. Présentation de la discipline, du ou des programmes et des perspectives d'avenir

Le physiothérapeute est un intervenant de première ligne formé à travers le continuum baccalauréat-maîtrise en physiothérapie. Ce professionnel travaille à la promotion de la santé, à la prévention et au traitement des désordres de mouvement et de mobilités des personnes. Il évalue, pose un diagnostic et intervient pour optimiser le processus de guérison, l'indépendance fonctionnelle et le bien-être des personnes. C'est un acteur social engagé préoccupé par l'accessibilité, l'équité et la continuité des services qu'il offre.

Il travaille en interdisciplinarité, il porte un regard critique sur ses pratiques, il actualise ses compétences, il évalue ses services et contribue à l'avancement des connaissances en réadaptation. Pour y arriver, l'étudiant admis au sein des programmes est appelé à développer les cinq compétences essentielles suivantes : l'expertise clinique, le professionnalisme, la communication et la collaboration, la gestion et l'érudition.

Les programmes forment un continuum constitué de 146 crédits, soit 96 crédits au baccalauréat et 50 crédits à la maîtrise professionnelle, l'ensemble se réalisant sur 10 sessions. Seule l'obtention de la maîtrise donne accès à l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec (OPPQ). À l'automne 2019, 306 étudiantes et étudiants étaient inscrits au baccalauréat et 140 à la maîtrise. Les programmes de baccalauréat (B.Pht.) et de maîtrise (M. Pht.) en physiothérapie sont rattachés à la Faculté de médecine. L'enseignement de cette discipline est sous la responsabilité du Département de réadaptation.

Les perspectives d'avenir dans le domaine sont vastes. Le permis d'exercice professionnel permet d'exercer la profession auprès d'une clientèle aux prises avec différents types d'incapacités ou de limitation touchants seuls ou en combinaison les systèmes musculosquelettique, neurologique ou cardiovasculaire et respiratoire. L'exercice de la profession se réalise dans des milieux institutionnels ou

privés et touche à une variété de clientèle de tout âge.

3. Actions proposées pour répondre aux recommandations

Les actions proposées [A] pour répondre à chacune des recommandations [R] du CIEP sont les suivantes :

R1 - Que l'on s'assure qu'il n'y a pas de redondance de contenu entre les cours.

La redondance a sa place en pédagogie. Jerome Seymour Bruner parle de pédagogie en spirale, un concept qui fait appel à l'exposition répétée d'un sujet qui se complexifie. Ancrer à partir d'un apprentissage qui la précède, la répétition a pour objectif de développer une compétence de plus en plus complexe. Plusieurs stratégies permettent d'utiliser la répétition dans un but de développement et de consolidation des apprentissages : la relecture ou la révision, le fait de tester à plus d'une reprise une connaissance ou habileté, le rappel actif, et la répétition espacée. Cette dernière est fort utile non seulement à l'intérieur d'un cours, mais aussi à l'intérieur d'un programme comme le nôtre qui se décline sur 4 ½ ans. C'est dans un souci de ne conserver que les répétitions utiles aux apprentissages que les actions suivantes sont proposées.

Depuis 2011, des sondages sont utilisés pour évaluer les programmes à la fin de chaque session de cours. Les étudiants complètent un sondage de 15 questions qui portent sur la contribution des cours aux programmes, leur arrimage, les répétitions ou redondances, les activités d'accueil et d'information, le climat de travail, le soutien reçu et la satisfaction des étudiants à l'endroit des programmes. Un sondage de sept questions est aussi complété par les responsables de cours qui évalue la contribution de leur cours au développement des apprentissages clés et des compétences. Ces sondages sont spécifiquement construits pour répondre au modèle logique d'évaluation des programmes. Les résultats sont analysés par le comité de programme. Ces sondages permettront de suivre l'impact des actions mises en place pour minimiser la redondance inutile de contenu.

A-1.1 : Réviser le référentiel de compétences.

Le référentiel de compétences est un outil de base dans la construction des cours composant le cursus des programmes. Une nouvelle édition du référentiel canadien des compétences essentielles pour l'entrée en pratique en physiothérapie a récemment été publiée nous amenant à réviser notre propre référentiel (1ère édition 2010; 2^e édition 2011). Ce travail est débuté depuis l'automne 2019.

Le résultat escompté est:

- Une version renouvelée du référentiel de compétences adaptée aux exigences canadiennes de formation en physiothérapie.

A-1.2 : Réviser les plans-cadres des cours.

L'approche programme adoptée comme approche pédagogique s'appuie sur l'élaboration de plans-cadres qui définissent la prescription pédagogique pour chacun des cours du cursus des programmes. La révision du référentiel de compétences conduira à la révision des plans-cadres existants. Ce faisant, nous serons en mesure d'identifier et corriger les redondances qui n'ont pas de valeur ajoutée aux apprentissages des étudiants.

Les résultats escomptés sont :

- Une version révisée de l'ensemble des plans-cadres des programmes, arrimée au nouveau référentiel de compétences des programmes, qui porte attention au retrait des redondances qui n'ont pas de valeur ajoutée aux apprentissages.
- Une réduction des redondances perçues par les étudiants;
- Une meilleure satisfaction des étudiants à l'égard de la cohérence⁴ des programmes.

A-1.3 : Mise en place d'un mécanisme de divulgation des redondances utiles aux apprentissages.

Tel que mentionné en introduction, les redondances dans un programme de formation peuvent être volontairement planifiées afin de renforcer et complexifier les apprentissages. Une rencontre avec tous les enseignants des programmes a permis de leur offrir une formation sur ce sujet. À partir de ces connaissances, nous allons inviter ces derniers à identifier les redondances ayant une visée pédagogique et un mécanisme de divulgation sur les plans de cours sera élaboré pour les rendre explicites auprès des étudiants. Les étudiants seront questionnés sur les redondances utiles aux apprentissages à l'aide des sondages réguliers du programme.

Les résultats escomptés sont:

- Un niveau d'accord élevé des étudiants quant à l'absence de répétitions inutiles dans les cours⁵.
- Une meilleure satisfaction des étudiants à l'égard de la cohérence des programmes.

R2 - Que l'on s'assure que la charge de travail est équilibrée d'une session à l'autre et qu'elle correspond au nombre de crédits alloués.

La charge de travail est perçue comme étant élevée par les étudiants. Cette perception évolue à travers les années de formation, mais est certainement présente dans les deux programmes. La somme des connaissances, le nombre d'évaluations et les travaux d'équipe sont des éléments fréquemment énoncés par les étudiants.

A-2.1 : Réviser les plans-cadres des cours.

L'approche programme adoptée comme approche pédagogique s'appuie sur l'élaboration de plans-cadres qui définissent la prescription pédagogique pour chacun des cours du cursus des programmes. La révision du référentiel de compétences conduira à la révision des plans-cadres existants. Le plan-cadre prescrit les contenus de cours et suggère des modalités d'apprentissage et d'évaluation.

Les résultats escomptés sont :

- Une nouvelle version de l'ensemble des plans-cadres pour les cours des programmes.
- Une distribution des contenus de cours en cohérence avec la charge de travail attendue en fonction du nombre de crédits alloués.
- Une meilleure distribution des évaluations contenues dans les programmes (nombre, pondération, type, calendrier).

⁴ Cohérence : un des quatre critères de la qualité du continuum qui répond à la question suivante : *Est-ce que les activités du programme permettent aux étudiants de développer l'ensemble des compétences dans un tout cohérent?*

⁵ Question 7 du sondage distribué aux étudiants pour évaluer les cours des programmes.

- Une meilleure satisfaction des étudiants à l'égard de la charge de travail⁶.

A-2.2 : Sensibiliser les enseignants à la charge de travail demandé aux étudiants.

Une retraite annuelle permet de rencontrer les enseignants et de discuter d'enjeux reliés aux programmes. La charge de travail sera discutée avec eux à travers une activité qui leur permettra de mettre en commun les activités d'apprentissage et d'évaluation qu'ils ont mis en place.

Les résultats escomptés sont :

- Une collaboration entre les enseignants dans la distribution de la charge de travail.
- Une charge de travail équilibrée au cours des sessions et des années de formation.
- Une meilleure satisfaction des étudiants à l'égard de la charge de travail.

A2.3 Sensibiliser les étudiants à la charge de travail associée aux programmes.

Les programmes de premier et deuxième cycles ont une charge de travail attendue en fonction des compétences à développer. Les rencontres d'accueil de chacune des années de formation exposeront clairement la charge de travail et les enjeux rattachés à celle-ci. L'ajout sur le site Info-Physiothérapie d'information concernant les enjeux rattachés à chaque année et session des programmes sera fait.

- Une diminution du stress des étudiants par une meilleure vue d'ensemble des enjeux rattachés à la charge de travail par session et année d'études.
- Une meilleure satisfaction des étudiants à l'égard de la charge de travail.

A-2.4 : Réviser la séquence et la mise à l'horaire des cours à option au baccalauréat.

Quatorze crédits à option doivent être complétés durant le baccalauréat dont 5 à 6 crédits appartiennent à la règle 1 (cours dans le champ du savoir). Les autres crédits sont répartis à travers la règle 2 (cours hors du champ du savoir; 3-9 crédits) et la règle 3 (langue; 0-6 crédits). Bien que la répartition des cours appartenant aux règles 2 et 3 s'échelonne sur les trois années du baccalauréat, ceux de la règle 1 sont essentiellement suivis durant les deuxième et troisième années du baccalauréat. Cette concentration peut contribuer à un déséquilibre dans la charge de travail d'une session à l'autre.

Dans le programme de baccalauréat, les résultats escomptés sont :

- Un calendrier révisé de l'offre des cours à option de la règle 1.
- Une meilleure répartition de l'ensemble des cours à option (règles 1 à 3) durant le baccalauréat.

A-2.5 : Mettre en œuvre les recommandations du Comité de réflexion sur la formation en anatomie.

Quatre cours d'anatomie font partie du cursus de la première année de formation. Ces cours de connaissance sont des fondements importants pour les cours appartenant à la catégorie Démarche clinique et scientifique. Ils sont reconnus pour être exigeants et perçus par les étudiants comme étant chargés. Mis en place par la vice-doyenne aux études en réadaptation, la directrice du département et les directeurs des programmes en réadaptation, un comité de réflexion sur la formation en anatomie en réadaptation a débuté ses travaux au printemps 2020. Le mandat de ce comité vise, entre autres, à identifier les apprentissages essentiels en anatomie pour chacun des programmes de réadaptation et énoncer des pistes de solution pour une formation polyvalente, flexible, moderne et efficace au plan

⁶ Questions 8 et 9 du sondage distribué aux étudiants pour évaluer les cours des programmes.

pédagogique. Le comité pourra recommander une modification sur le nombre de crédits alloué à l'enseignement de l'anatomie dans le programme.

Les résultats escomptés sont :

- Une formation en anatomie adaptée aux besoins des programmes de physiothérapie.
- Une formation en anatomie polyvalente, flexible, moderne et efficace sur le plan pédagogique.
- Une meilleure satisfaction des étudiants à l'égard de la charge de travail.

R3 - Que l'on s'assure que les activités du baccalauréat permettent aux étudiantes et aux étudiants d'être davantage initiés aux questions interculturelles et internationales, ainsi qu'aux enjeux liés au développement durable.

Près de 35 % des étudiants des programmes sont exposés aux questions interculturelles et internationales grâce aux stages réalisés dans un contexte de santé mondiale. Le Profil international est disponible au premier cycle et l'orientation en santé mondiale est disponible au deuxième cycle. La majorité des étudiants réaliseront une période de stage à la Clinique universitaire de physiothérapie où une clientèle identifiée comme étant vulnérable y est accueillie (pauvreté, immigrants, santé mentale, etc.). Durant un cours de la maîtrise, les étudiants sont exposés aux questions interculturelles et internationales et certains d'entre eux réalisent une expérience de stage les exposant à ces questions. La révision actuelle du référentiel de compétences explicitera la notion de collectivité dans une vision large englobant les questions interculturelles et internationales ainsi que les enjeux liés au développement durable et à la santé durable.

Par ailleurs, dans un continuum comme le nôtre il faut savoir que certaines de ces connaissances et habiletés sont enseignées à travers des cours obligatoires qui se retrouvent à la maîtrise. Le cours PHT-6005 *Intervention intégrée dans la communauté* est un cours où les étudiants sont initiés aux questions interculturelles et internationales, ainsi qu'aux enjeux liés à la santé durable.

A-3.1 : Identifier et bonifier les activités du baccalauréat qui permettent aux étudiantes et étudiants d'être initiés aux questions interculturelles et internationales.

En collaboration avec le vice-décanat à la responsabilité sociale, nous ferons un inventaire des activités offertes au baccalauréat qui initient de façon théorique et pratique nos étudiantes et étudiants aux questions interculturelles et internationales.

Le résultat escompté est :

- Une amélioration des activités du baccalauréat qui permettent d'initier nos étudiantes et étudiants aux questions interculturelles et internationales.

A-3.2 : Identifier et bonifier les activités du baccalauréat qui permettent aux étudiantes et étudiants d'être initiés aux enjeux liés au développement durable.

Nous ferons un inventaire des activités offertes au baccalauréat qui initient nos étudiantes et étudiants aux enjeux liés au développement durable.

Le résultat escompté est :

- Une amélioration des activités du baccalauréat qui permettent l'initiation de nos étudiants et étudiants aux enjeux liés au développement durable.

4. Actions proposées pour répondre aux suggestions

Afin de répondre à chacune des suggestions [S] du CIEP, les actions suivantes sont proposées [AS] :

S1 - Que l'on examine la possibilité d'offrir plus de formation sur la gériatrie, la neurologie et les nouvelles technologiques.

AS-1.1 : Rendre obligatoire la formation en gériatrie dans le cursus des programmes.

Le vieillissement de la population est une certitude incontestable. La pratique de demain sera assurément influencée par cet état de fait. Un cours à option, PHT-3101 *Interventions spécialisées en gériatrie*, est déjà disponible pour un certain nombre d'étudiantes et étudiants. Ce cours pourrait être offert à tous en le rendant obligatoire. Pour ce faire, un réaménagement du programme de premier cycle doit être fait. La révision de l'offre de formation en anatomie pourrait nous permettre de procéder à ce réaménagement.

Les résultats escomptés sont :

- L'offre du cours PHT-3101 *Interventions spécialisées en gériatrie*, actuellement offert comme cours à option, dans le cursus obligatoire du programme de baccalauréat en physiothérapie.

AS-1.2 : Évaluer la formation actuelle en neurologie dans les programmes.

Quatorze crédits sont dédiés directement à la formation en neurologie. Ce nombre n'est pas remis en question par les enseignants du programme. L'évaluation de l'état de la situation quant à la trajectoire de formation en neurologie sera réalisée afin d'en dégager des pistes de solutions réalistes et satisfaisantes pour tous.

Les résultats escomptés sont :

- Une meilleure satisfaction des étudiants quant à la formation en neurologie.

AS-1.3 : Évaluer l'offre de formation en lien avec les nouvelles technologies dans les programmes.

La pratique de la physiothérapie évolue sans cesse et le concept de santé numérique s'y intègre. Le développement et la disponibilité de technologies de pointe (tant pour la gestion que la communication et l'intervention) contribuent à cette évolution. La formation universitaire se doit de maintenir sa formation à la fine pointe des connaissances et outils disponibles pour la pratique clinique et ce autant d'un point de vue technique qu'éthique. La révision actuelle du référentiel de compétences en tient d'ailleurs compte. Les enseignants du programme se font un devoir d'exposer les étudiantes et les étudiants aux nouvelles technologies. Dans le but de formaliser et réaménager l'enseignement relié aux technologies de pointe, nous comptons répertorier les cours qui les introduisent aux étudiants.

Les résultats escomptés sont :

- Une formation améliorée sur les nouvelles technologies sur le plan des connaissances, des habiletés et des aspects législatifs et éthiques.

S2 - Que l'on poursuive les efforts visant à optimiser le processus d'admission.

AS-2.1 : Évaluer les impacts des outils actuellement utilisés dans le processus de sélection pour l'admission des étudiantes et étudiants.

Le processus de sélection, qui comporte actuellement l'analyse du dossier académique (70%) et le résultat à un examen de jugement situationnel (30%), permet d'établir les listes d'excellence pour les différentes catégories de candidats qui sont ensuite utilisées pour procéder aux offres d'admission. L'examen de jugement situationnel a été introduit dans le processus d'admission, pour remplacer la note autobiographique standardisée, en 2019. Étant donné l'ajout récent de cet examen, une évaluation de ses impacts dans la sélection des candidats et candidates nous semble nécessaire.

Les résultats escomptés sont :

- Une meilleure connaissance des impacts de l'utilisation d'un examen de jugement situationnel sur la sélection des candidats, entre autres, en termes de diversité et de réussite au sein des programmes.

AS-2.2 : S'informer sur les processus de sélection existants, dans les autres programmes contingentés de l'Université Laval ou dans les autres programmes de physiothérapie offerts au Canada, dans un souci d'amélioration continue de notre processus d'admission.

La mise en place d'un processus de veille des mécanismes de sélection des autres programmes contingentés nous permettra d'analyser et de proposer des modifications à notre processus d'admission. Des simulations à partir de modifications proposées confirmeront ou non leur bien-fondé.

Les résultats escomptés sont :

- Un processus d'admission en constante amélioration par la prise en compte des meilleures pratiques et du contexte institutionnel et canadien.

AS-2.3 : Établir le portrait actuel, en termes de diversité, des étudiants admis au programme de physiothérapie.

Dans le but de soutenir l'équité, la diversité et l'inclusion, qui consiste en un objectif de la planification stratégique 2017-2022 de l'institution, le programme de physiothérapie souhaite établir le portrait actuel, en termes de diversité, des étudiants admis au sein du programme de physiothérapie. Ces analyses seront effectuées en collaboration avec le vice-décanat aux études en réadaptation, le vice-décanat à la responsabilité sociale de la Faculté de médecine et le Bureau du registraire qui recueille annuellement, des données sur les candidats à l'admission et admis au programme de baccalauréat en physiothérapie.

Les résultats escomptés sont:

- Un bilan annuel du portrait des étudiants qui postulent et qui sont admis au programme de baccalauréat en termes de diversité.
- Une amélioration continue du processus d'admission qui favorise la diversité des candidats admis.

S3 - Que l'on s'assure que les étudiantes et les étudiants ont une formation adéquate sur la communication scientifique.

Durant la maîtrise, une formation menant à l'entrée en pratique d'une profession, les étudiants sont inscrits au cours PHT-6505 *Rapport de fin d'études en physiothérapie*. Les étudiants soumettent un

rapport scientifique (un article scientifique pour certains étudiants) et présentent oralement les résultats de leurs travaux lors d'un colloque. Le cours rend disponible aux étudiants un ensemble d'outils pour les accompagner dans la rédaction du rapport et la préparation de leur présentation scientifique. Les conseillers offrent aux étudiants une rétroaction continue durant toute la période de réalisation de leur rapport (durée d'environ 18 mois). Annuellement, le travail d'un groupe est soumis à la compétition étudiante Ann Collins Withmore. Il s'agit d'une compétition nationale supportée par la Fondation de physiothérapie du Canada qui vise à saluer l'étudiant ou le groupe d'étudiants en physiothérapie dont les travaux de recherche témoignent des hautes normes de rendement. Les trois finalistes retenus à la suite de la soumission de leur rapport de recherche sont invités à présenter oralement leurs travaux. Au cours des six dernières années, les étudiants de l'Université Laval ont remporté ce concours à quatre reprises démontrant non seulement la qualité de leurs travaux de recherche, mais aussi leurs aptitudes à les communiquer.

La suggestion du comité d'évaluation est bien reçue et nous tenterons de rendre plus visible cette formation auprès des étudiants. Pour ce faire, nous allons élaborer et distribuer un sondage auprès des étudiants du deuxième cycle afin d'identifier des besoins et moyens afin d'améliorer leur préparation à la communication scientifique. À partir des résultats, nous mettrons en place des outils supplémentaires répondant aux besoins et aux moyens identifiés.

AS-3.1 : Bonifier les outils fournis dans le cours PHT-6505 *Rapport de fin d'études en physiothérapie*

Les résultats escomptés sont :

- Une meilleure satisfaction à l'égard de la formation sur la communication scientifique.

S4 - Que l'on s'assure que les étudiantes et les étudiants sont bien informés des programmes de doctorat auxquels mène la maîtrise, ainsi que du soutien financier disponible.

AS-4.1 : Informer les étudiants des programmes de doctorat auxquels mène la maîtrise, ainsi que du soutien financier disponible.

L'information sera transmise aux étudiants lors de rencontres programme déjà existantes. Elle sera déposée sur le site Info-Physiothérapie pour consultation.

Les résultats escomptés sont :

- Une meilleure connaissance des programmes de doctorat, dont celui prévu en sciences de la réadaptation, et du soutien financier disponible.

5. Échéancier

Dans le tableau qui suit, la personne identifiée comme responsable est celle qui mènera à bien l'action proposée. Pour ce faire, elle informera, consultera et sollicitera la participation des personnes et des instances requises.

N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable
R1 - Que l'on s'assure qu'il n'y a pas de redondance de contenu entre les cours.			
A-1.1	Réviser le référentiel de compétences.	A2020- H2021	Comité de révision du référentiel de compétences
A-1.2	Réviser les plans-cadres des cours.	H2021- H202	Directeur de programme Personnel enseignant des programmes
A-1.3	Mise en place d'un mécanisme de divulgation des redondances utiles aux apprentissages.	A2021- en continu	Directeur de programme
R2 - Que l'on s'assure que la charge de travail est équilibrée d'une session à l'autre et qu'elle correspond au nombre de crédits alloués.			
A-2.1	Réviser les plans-cadres des cours.	H2021- H2022	Directeur de programme Personnel enseignant des programmes
A-2.2	Sensibiliser les enseignants à la charge de travail demandé aux étudiants.	A2021	Directeur de programme
A-2.3	Sensibiliser les étudiants à la charge de travail associée aux programmes.	A2021- en continu	Directeur de programme
A-2.4	Révision de l'offre et du calendrier des cours à option au baccalauréat.	A2021	Directeur de programme Comité de programme Direction du département de réadaptation
A-2.5	Mettre en œuvre les recommandations du Comité de réflexion sur la formation en anatomie.	H2021- H2022	Vice-décanat aux études en réadaptation Directeur de programme
R3 - Que l'on s'assure que les activités du baccalauréat permettent aux étudiantes et aux étudiants d'être davantage initiés aux questions interculturelles et internationales, ainsi qu'aux enjeux liés au développement durable.			
A-3.1	Identifier et bonifier des activités du baccalauréat qui permettent aux étudiantes et étudiants d'être initiés aux questions interculturelles et internationales.	H2021	Directeur de programme
A-3.2	Identifier et bonifier les activités du baccalauréat qui permettent aux étudiantes et étudiants d'être initiés aux enjeux liés au développement durable.	H2021	Directeur de programme

N° d'action	Action proposée	Session de réalisation	Responsable
S1 - Que l'on examine la possibilité d'offrir plus de formation sur la gériatrie, la neurologie et les nouvelles technologiques.			
AS-1.1	Rendre obligatoire la formation en gériatrie dans le cursus des programmes.	A2022 - en continu	Directeur de programme Comité de programme
AS-1.2	Évaluer la formation actuelle en neurologie dans les programmes.	H2021	Directeur de programme Responsables des cours en neurologie
AS-1.3	Évaluer l'offre de formation en lien avec les nouvelles technologies dans les programmes.	H2021- A2021	Directeur de programme Comité de programme
S2 - Que l'on poursuive les efforts visant à optimiser le processus d'admission.			
AS-2.1	Évaluer les impacts des outils actuellement utilisés dans le processus de sélection pour l'admission des étudiantes et étudiants.	A2020- H2021	Comité d'admission
AS-2.2	S'informer sur les processus de sélection existants, dans les autres programmes contingentés de l'Université Laval ou dans les autres programmes de physiothérapie offerts au Canada, dans un souci d'amélioration continue de notre processus d'admission.	A2020- H2021 - en continu	Comité d'admission
AS-2.3	Établir le portrait actuel, en termes de diversité, des étudiants admis au programme de physiothérapie.	A2020- H2021 – en continu	Comité d'admission
S3 - Que l'on s'assure que les étudiantes et les étudiants ont une formation adéquate sur la communication scientifique.			
AS-3.1	Bonifier les outils fournis dans le cours PHT-6505 <i>Rapport de fin d'études en physiothérapie</i> .	H2021 - en continu	Directeur de programme Responsable du cours PHT-6505
S4 - Que l'on s'assure que les étudiantes et les étudiants sont bien informés des programmes de doctorat auxquels mène la maîtrise, ainsi que du soutien financier disponible.			
AS-4.1	Informers les étudiants des programmes de doctorat auxquels mène la maîtrise, ainsi que du soutien financier disponible.	H2021 - en continu	Directeur de programme Responsable du profil recherche et de l'orientation recherche

6. Remerciements

Le doyen de la Faculté remercie chaleureusement les membres du CIEP qui ont analysé l'ensemble des documents et préparé le Rapport de synthèse d'évaluation.

Le doyen de la Faculté remercie également le travail de Mme Hélène Moffet, vice-doyenne aux études en réadaptation, M. Richard Debigaré, directeur des programmes de physiothérapie ainsi que tous les membres du comité d'agrément et du comité de programme.

Finalement, il tient à souligner l'importance du support des équipes du Bureau de la qualité des programmes (BQP) et du VREAE pour leur aide à chacune des étapes du processus d'évaluation.

Julien Poitras
Doyen
Faculté de médecine